



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Congés Intempéries BTP - Union des Caisses de France

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

Exercice clos le 31 mars 2015
Congés Intempéries BTP - Union des Caisses de France
24, rue de Dantzig - 75015 Paris
Ce rapport contient 29 pages
Référence : LG-154-84



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Congés Intempéries BTP - Union des Caisses de France
Siège social : 24, rue de Dantzig - 75015 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

Exercice clos le 31 mars 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2015 sur :

- le contrôle des comptes combinés de l'association Congés Intempéries BTP – Union des Caisses de France, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes combinés ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes combinés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes combinés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe aux états financiers combinés de l'association Congés Intempéries BTP – Union des Caisses de France :

- Le paragraphe 7 « Provisions pour risques et charges » des « Notes relatives au bilan combiné » rappelle que les provisions pour indemnités de départ en retraite ont été comptabilisées partiellement conformément à l'option prévue à l'article 9, 3ème alinéa du Code de Commerce.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Les valeurs mobilières de placement font l'objet d'une évaluation selon la méthode décrite dans la note « Principes comptables » de l'annexe aux états financiers combinés au paragraphe 5 « Trésorerie et valeurs mobilières de placement ».

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable visée ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes combinés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes combinés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

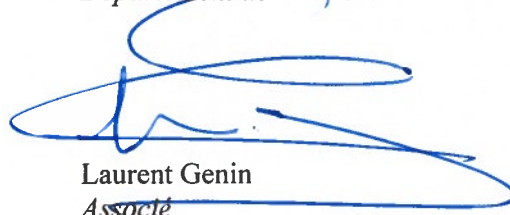
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport financier de l'association Congés Intempéries BTP – Union des Caisses de France.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

Paris La Défense, le 15 décembre 2015

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Laurent Genin
Associé



Comptes combinés au 31 mars 2015





SOMMAIRE

	Pages
BILAN COMBINÉ	
BILAN (ACTIF)	1
BILAN (PASSIF)	2
COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ	3
COMPTE DE RÉSULTAT (PAR NATURE)	4
ANNEXE	5 - 20



BILAN COMBINÉ



BILAN - ACTIF COMBINÉ

Montants exprimés en €

ACTIF COMBINÉ	Notes	31-mars-15			31-mars-14
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1				
Frais d'établissement		83 237	83 237	-	-
Logiciels, droits et valeurs similaires		55 409 404	28 465 807	26 943 596	25 188 296
Autres immobilisations incorporelles		3 223 745	3 212 089	11 656	23 142
Immobilisations incorporelles en cours		4 211 506	-	4 211 506	2 818 451
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		32 170		32 170	2 760
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1				
Terrains - Agencements et aménagements de terrains		20 720 262	646 638	20 073 624	20 091 132
Constructions		93 491 802	46 635 308	46 856 494	48 945 860
Autres immobilisations corporelles					
Matériels et outillages spécialisés		3 137 571	3 051 628	85 943	113 470
Installations générales, agencements, aménagements divers		14 553 059	12 426 902	2 126 157	2 390 712
Matériel de transport		891 057	620 346	270 711	339 283
Matériel et mobilier de bureau		10 517 607	9 205 280	1 312 327	1 619 657
Matériel informatique		10 841 025	9 331 924	1 509 102	1 745 219
Immobilisations corporelles en cours		1 519 168	82 688	1 436 480	1 453 890
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		789		789	1 092
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1				
Participations et créances rattachées à des participations		5 216 129	352 548	4 863 581	4 962 461
Autres titres immobilisés		190 968		190 968	701 740
Prêts		1 274 986		1 274 986	1 278 770
Autres		156 145	76	156 069	139 848
Total I		225 470 630	114 114 470	111 356 160	111 815 786
ACTIF CIRCULANT					
COMPTE DE TIERS	2				
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes versés sur commandes		375 523		375 523	220 627
Adhérents et comptes rattachés					
Adhérents et comptes rattachés		1 547 779 951	71 099 897	1 476 680 054	1 537 565 085
Autres créances	2	18 928 187	3 169 487	15 758 699	16 273 229
COMPTES FINANCIERS	3				
Valeurs mobilières de placement		6 254 546 564	7 824 610	6 246 721 955	6 302 530 009
Disponibilités		606 431 641		606 431 641	534 532 581
Total II		8 428 061 866	82 093 994	8 345 967 872	8 391 121 532
COMPTES DE REGULARISATION	4				
Charges constatées d'avance		1 649 355		1 649 355	2 111 885
Charges réglées sur congés : exercice n + 1		77 457 515		77 457 515	75 315 538
Total III		79 106 870	-	79 106 870	77 427 423
Fonds gérés	5	27 226 535		27 226 535	31 812 032
TOTAL GENERAL (I+II+III)		8 759 865 901	196 208 464	8 563 657 437	8 612 176 773

BILAN - PASSIF COMBINÉ



Montants exprimés en €

PASSIF COMBINÉ	Notes	31-mars-15	31-mars-14
FONDS PROPRES	6		
Réserve légale		1 155 056	1 155 056
Réserve statutaire		370 959 291	291 395 166
Autres réserves		206 214 362	258 364 141
Report à nouveau		12 530 311	21 371 907
Résultat de l'exercice (excédent ou insuffisance)		98 082 433	65 033 090
Total I		688 941 454	594 575 546
PROVISIONS	7		
Provisions pour risques		12 816 123	12 485 974
Provisions pour charges			
Provisions pour indemnités de départ à la retraite		6 058 629	6 468 585
Provisions pour congés et charges restant dus		276 271 046	273 849 683
Provisions cotisations de retraite restant à rembourser aux employeurs		19 154 663	21 477 022
Total II		314 300 461	314 281 264
DETTES	8		
Emprunts et dettes financières diverses		27 135 837	27 735 379
Fournisseurs et comptes rattachés		6 700 550	6 219 191
Adhérents créditeurs et comptes rattachés			
Adhérents créditeurs		24 356 572	33 079 982
Dettes fiscales et sociales		203 002 664	159 407 380
Opérations avec les organismes professionnels		103 797 555	92 633 775
Autres dettes		546 027 886	620 320 864
Total III		911 021 065	939 396 570
COMPTES DE REGULARISATION	4		
Produits constatés d'avance		9 509	1 178 352
Cotisations appelées sur congés : exercice n+1		6 348 047 123	6 450 991 038
Cotisations émises sans engagement de congés		274 111 289	279 941 969
Total IV		6 622 167 921	6 732 111 359
Comptes gérés	5	27 226 535	31 812 032
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		8 563 657 437	8 612 176 773



COMPTES DE RÉSULTAT COMBINÉ



COMPTE DE RESULTAT COMBINÉ

Montants exprimés en €

COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ	Notes	2014/2015	2013/2014
Produits techniques		6 698 707 257	6 696 262 522
Reprises sur dépréciations des adhérents et autres débiteurs techniques		3 920 807	18 200 950
Reprises de provisions pour congés et cotisations de retraite restant à payer		261 971 964	251 974 443
Reprises de provisions pour risques et charges techniques		3 972 061	7 000 000
Transferts de charges techniques		-	-
Produits techniques (I)		6 968 572 088	6 973 437 916
Charges techniques		6 631 533 083	6 657 783 056
Dotations sur dépréciations des adhérents et autres débiteurs techniques		3 577 972	4 807 551
Dotations aux provisions pour congés et cotisations de retraite restant à rembourser		262 070 969	259 456 379
Dotations aux provisions pour risques et charges techniques		3 779 014	-
Charges techniques (II)		6 900 961 038	6 922 046 986
RESULTAT TECHNIQUE (I-II)	9	67 611 050	51 390 930
Autres produits de gestion courante		13 721 458	13 902 622
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		10 000 783	11 570 889
Transferts de charges d'exploitation		1 619 752	2 081 792
Produits d'exploitation (III)		25 341 993	27 555 303
Services extérieurs		22 776 301	21 366 729
Autres services extérieurs		23 860 608	21 507 813
Impôts et taxes		6 904 639	7 420 562
Charges de personnel		66 053 407	67 288 576
Autres charges de gestion courante		1 796 012	3 101 055
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		19 818 099	21 345 941
Impôts sur revenus d'exploitation ou financiers		5 778 237	4 294 977
Charges d'exploitation (IV)		146 987 304	146 325 653
RESULTAT D'EXPLOITATION (III-IV)	10	-121 645 310	-118 770 350
Produits financiers		144 981 058	136 327 567
Reprises de dépréciations des comptes financiers		49 771 539	54 406 425
Transferts de charges financières		-	61 451
Produits financiers (V)		194 752 597	190 795 444
Charges financières		6 675 293	11 078 579
Dotations sur dépréciations des comptes financiers		36 006 899	47 494 504
Charges financières (VI)		42 682 192	58 573 083
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	11	152 070 406	132 222 360
Produits exceptionnels		809 303	978 951
Reprise de provisions et dépréciations exceptionnelles		-	98 205
Transferts de charges exceptionnelles		-	-
Produits exceptionnels (VII)		809 303	1 077 156
Charges exceptionnelles		754 503	791 952
Dotations aux provisions et dépréciations exceptionnelles		8 513	95 054
Charges exceptionnelles (VIII)		763 016	887 007
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	12	46 287	190 149
EXCEDENT (OU INSUFFISANCE) =		98 082 433	65 033 090

VENTILATION DU COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ PAR NATURE

Montants exprimés en k€

2014/2015 2013/2014

COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ	Congés	Intempéries	Autres	Total	Total
Produits techniques	6 531 345	167 362	-	6 698 707	6 696 263
Reprises sur dépréciations des adhérents et autres débiteurs techniques	3 052	869	-	3 921	18 201
Reprises de provisions pour congés et cotisations de retraite restant à payer	261 972	-	-	261 972	251 974
Reprises de provisions pour risques et charges techniques	1 947	2 025	-	3 972	7 000
Transferts de charges techniques	-	-	-	-	-
Produits techniques (I)	6 798 315	170 257	-	6 968 572	6 973 438
Charges techniques	6 584 568	46 965	-	6 631 533	6 657 783
Dotations sur dépréciations des adhérents et autres débiteurs techniques	1 530	2 048	-	3 578	4 808
Dotations aux provisions pour congés et cotisations de retraite restant à rembourser	262 071	-	-	262 071	259 456
Dotations aux provisions pour risques et charges techniques	1 094	2 685	-	3 779	-
Charges techniques (II)	6 849 263	51 698	-	6 900 961	6 922 047
RÉSULTAT TECHNIQUE (I-II)	- 50 948	118 559	-	67 611	51 391
Autres produits de gestion courante	7 027	276	6 419	13 721	13 903
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	9 999	-	2	10 001	11 571
Transferts de charges d'exploitation	1 229	-	390	1 620	2 082
Produits d'exploitation (III)	18 255	276	6 811	25 342	27 555
Services extérieurs	14 628	514	7 634	22 776	21 367
Autres services extérieurs	18 910	699	4 252	23 861	21 508
Impôts et taxes	6 167	125	613	6 905	7 421
Charges de personnel	58 621	1 106	6 327	66 053	67 289
Autres charges de gestion courante	1 770	0	26	1 796	3 101
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	16 554	372	2 893	19 818	21 346
Impôts sur revenus d'exploitation ou financiers	5 778	-	-	5 778	4 295
Charges d'exploitation (IV)	122 428	2 814	21 745	146 987	146 326
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (III-IV)	- 104 172	- 2 539	- 14 934	- 121 645	- 118 770
Produits financiers	143 798	1 180	3	144 981	136 328
Reprises de dépréciations des comptes financiers	49 767	5	-	49 772	54 406
Transferts de charges financières	0	-	-	0	61
Produits financiers (V)	193 564	1 185	3	194 753	190 795
Charges financières	6 489	78	107	6 675	11 079
Dotations sur dépréciations des comptes financiers	36 007	-	-	36 007	47 495
Charges financières (VI)	42 496	78	107	42 682	58 573
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	151 068	1 107	- 104	152 070	132 222
Produits exceptionnels	809	-	0	809	979
Reprise de provisions et dépréciations exceptionnelles	-	-	-	-	98
Transferts de charges exceptionnelles	-	-	-	-	-
Produits exceptionnels (VII)	809	-	0	809	1 077
Charges exceptionnelles	750	-	4	755	792
Dotations aux provisions et dépréciations exceptionnelles	9	-	-	9	95
Charges exceptionnelles (VIII)	759	-	4	763	887
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	51	-	- 4	46	190
EXCÉDENT (OU INSUFFISANCE) =	- 4 001	117 127	- 15 043	98 082	65 033



ANNEXE COMBINÉE



RÉSEAU CONGÉS INTEMPÉRIES-BTP

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers combinés du réseau Congés Intempéries BTP (CI-BTP).

Les états financiers sont présentés en euros (€).

Ils se composent d'un bilan, dont le total s'élève au 31 mars 2015 à 8 563 657 437 € et d'un compte de résultat, présenté sous forme de liste, qui dégage un résultat combiné excédentaire de 98 082 433 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période allant du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1. Système d'information unique (SI Unique) - Déploiement de la version centralisée d'Axinod

L'exercice 2013/2014 avait été marqué par l'activation de la version centralisée d'Axinod.

Au 31 mars 2015, 7 caisses utilisent la version centralisée d'Axinod, les deux dernières migrations étant intervenues en octobre 2014 et janvier 2015.

2. Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2015

Les dispositions du nouvel article L.243-1-3 du code de la sécurité sociale issues de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2015, prévoient un versement anticipé des cotisations sociales et autres contributions correspondant aux indemnités congés payés dues aux salariés dont les employeurs sont affiliés à une caisse de congés payés.

La mise en œuvre de cette loi implique donc un reversement immédiat de cotisations jusqu'ici versées au moment du paiement des congés. L'impact essentiel pour les caisses se situera au niveau de la trésorerie.

PERIMETRE DE COMBINAISON

Chaque entité du réseau Congés Intempéries BTP a approuvé son adhésion au périmètre de combinaison, au moyen d'une convention de combinaison qui a pris la forme d'une résolution adoptée par les conseils d'administration de l'UCF à compter du 2 juillet 2010.

Le périmètre de combinaison n'a pas connu de modification sur l'exercice 2014/2015.
Le nombre d'entités combinées s'élève donc à la fin de l'exercice à 28 comme l'an passé.
Au 31 mars 2015, 7 Caisses du réseau ont des participations dans 9 SCI.

A l'exception de 2 SCI dont le pourcentage de détention est inférieur à 20 % (c'est à dire absence d'influence notable), il existe 6 SCI dont le pourcentage est compris entre 25 % et 45 %, et une SCI dont le pourcentage de détention est supérieur à 95 %.

L'impact du retraitement en combinaison des 6 SCI au moyen de la méthode de la mise en équivalence et de celui par intégration globale de la SCI détenue à plus de 95 % étant respectivement jugés non significatifs (moins de 1 % de l'actif combiné), il a été décidé de n'intégrer aucune SCI au sein du périmètre de combinaison.

Code Entité	Entité	Lieu	Méthode de combinaison
-	UCF ¹	Paris	
01	TRAVAUX PUBLICS	Paris	IG ³
02	ILE-DE-FRANCE	Paris	IG
03	CAEN	Caen	IG
04	ROUEN	Rouen	IG
05	LILLE	Marcq-en-Barœul	IG
06	REIMS	Reims	IG
07	GRAND EST	Nancy	IG
08	METZ	Metz	IG
12	LYON	Saint-Priest	IG
13	GRENOBLE	Grenoble	IG
14	NICE	Nice	IG
15	PROVENCE	Marseille	IG
16	SAINT-ETIENNE	Saint-Etienne	IG
17	CLERMONT-FERRAND	Clermont-Ferrand	IG
18	MOULINS	Yzeure	IG
19	MONTPELLIER	Montpellier	IG
20	SUD-OUEST	Toulouse	IG
22	NANTES	Nantes	IG
23	TOURS REGION CENTRE	Tours	IG
24	RENNES	Rennes	IG
25	ANNECY	Annecy	IG
27	SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES	Paris	IG
31	LIMOGES	Limoges	IG
34	LA RÉUNION ²	Saint-Denis	IG
35	} MARTINIQUE	Fort-de-France	} IG
36		GUADELOUPE	
37		GUYANE	
38	ALSACE	Strasbourg	IG
40	GIE CEDIB	Lyon	IG

¹ Entité combinante

² clôture des comptes au 31 octobre 2014

³ IG : Intégration Globale

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes combinés 2015 du réseau Congés Intempéries BTP (CI-BTP) sont établis dans le respect des règles et principes comptables français et conformément au Règlement CRC n° 2002-12 entérinant l'avis CNC n° 2002-13 du 13 octobre 2002 relatif à l'élaboration des comptes combinés.

Les comptes combinés 2015 ont été arrêtés en appliquant les mêmes règles qu'en 2014.

Les méthodes de base retenues pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses et principes comptables suivants :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;
- méthode du coût historique ;

et conformément :

- aux règles comptables spécifiquement liées à l'activité du réseau et validées par le Conseil National de la Comptabilité (CNC) le 2 novembre 2006,
- et aux dispositions légales et réglementaires françaises (Règlements CRC n°99-01 et n° 2014-3 du 5 juin 2014).

Le réseau Congés Intempéries BTP (CI-BTP) a établi volontairement des comptes combinés au 31 mars 2015 qui couvrent une période de 12 mois.

1. Notion d'exercice comptable

La notion d'exercice « comptable » est différente de la notion d'exercice « congés ».

En effet, l'exercice comptable enregistre toutes les opérations financières intervenues durant une période de 12 mois (y compris le report à nouveau de l'exercice précédent) en les ventilant selon les exercices « congés » concernés, à savoir :

- Exercices « clos » (c'est à dire antérieurs à l'exercice « bilan ») ;
- Exercice « bilan » (c'est à dire exercice en liquidation) ;
- Exercice « en cours » (c'est à dire postérieur à l'exercice « bilan »).

Le résultat de l'exercice comptable peut alors se décomposer en 2 parties :

- Résultat des exercices « clos » (c'est à dire reliquat du ou des exercices « bilan » antérieurs) ;
- Résultat de l'exercice « bilan » qui est le résultat de l'exercice congés à la date de l'arrêté comptable.

Il y a donc un décalage entre le millésime de la date de l'arrêté comptable et la date de l'exercice « congés ».

Ainsi l'arrêté des comptes au 31 mars 2015 correspond à la clôture des comptes de l'exercice congés 2014.

2. Notion d'exercice congés

L'exercice « congés » comprend 2 parties :

- La première partie a trait à l'appel des cotisations ;
- La seconde partie a trait à la consommation par les salariés de leurs droits à congés.

3. Immobilisations

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée d'utilisation.

Les principales durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

<i>Nature d'immobilisation incorporelle</i>	<i>Durée d'utilisation prévue</i>	<i>Taux d'amortissement pratiqué</i>
Logiciels	3 ans	33,33 %
S.I. Unique – Version centralisée Axinod	10 ans	10 %

3.1.1 Création du logiciel SIU

Les coûts de création du logiciel et des projets qui y sont liés sont inscrits en « immobilisations en cours », en conformité avec les principes comptables édictés notamment par l'avis du CNC des 9 janvier et 29 avril 1987 relatif au traitement comptable des dépenses de logiciels créés à usage interne.

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, selon les dispositions du Règlement CRC n°2004-06, soit le prix d'achat augmenté des frais accessoires ou à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée d'utilisation.

Les principales durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

<i>Nature d'immobilisation corporelle</i>	<i>Durée d'utilisation prévue</i>	<i>Taux d'amortissement pratiqué</i>
Installations, agencements	5 à 10 ans	20 % à 10 %
Constructions	50 ans	2 %
Agencements intérieurs	7 ans	14,28 %
Matériel et mobilier de bureau	5 ans	20 %
Matériel informatique	3 ans	33,33 %

3.3 Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque celui-ci est supérieur à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

4. Adhérents

Les créances sur les entreprises adhérentes sont enregistrées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est constatée lorsque la valeur probable de recouvrement de celles-ci est inférieure à la valeur comptable.

5. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

5.1 Disponibilités

Les comptes bancaires figurent au bilan selon leur solde débiteur ou créditeur, en « disponibilités » ou en « dettes financières ».

En cas de fusion de comptes situés dans une même banque, la compensation est opérée.

5.2 Valeurs mobilières de placement

Les titres détenus en portefeuille sont inscrits à leur coût d'acquisition, constitué par le prix d'achat et les coûts d'achat directement attribuables. Ils sont valorisés au coût moyen unitaire pondéré.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, lorsque la valeur liquidative des placements devient inférieure à la valeur comptable.

6. Provisions

Les provisions au passif du bilan représentent des dettes dont le montant ou l'échéance est incertain.

Elles sont comptabilisées en présence d'une obligation supportée par le réseau, ayant pour origine une réglementation, une loi ou des clauses contractuelles antérieures à la clôture de l'exercice précédent et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Elles sont évaluées pour le montant estimé du décaissement.

7. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du réseau, tels que les cessions d'immobilisations...

DÉTAIL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ AU 31 MARS 2015

Données en €	Rubriques et postes	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS & DEPRECIATIONS				Valeur nette en fin d'exercice	
		Valeurs brutes en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes en fin d'exercice	Cumulés en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Cumulés en fin d'exercice		
	Frais d'établissement	83 237	-	-	83 237				83 237		
	Logiciels, droits et valeurs similaires	49 969 017	5 568 062	127 675	55 409 404			101 604	28 465 807		26 943 597
	Autres immobilisations incorporelles	3 219 846	3 899	-	3 223 745			-	3 212 089		11 656
	Immobilisations incorporelles en cours	2 818 451	6 470 067	5 077 012	4 211 506			-	-		4 211 506
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	2 760	112 057	82 647	32 170						32 170
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	56 093 311	12 154 085	5 287 334	62 960 062			101 604	31 761 133		31 198 929
	Terrains - Agencements et aménagements de terrains	20 707 031	14 832	1 601	20 720 262			1 601	646 638		20 073 624
	Constructions	93 296 048	334 549	130 593	93 491 802			115 016	46 635 307		46 856 495
	Matériels et outillages spécialisés	3 258 042	474	120 945	3 137 571			120 945	3 051 627		85 944
	Installations générales, agencements, aménagements divers	14 304 502	299 065	50 509	14 553 059			49 389	12 426 904		2 126 155
	Matériel de transport	961 289	129 943	200 175	891 057			167 570	620 346		270 711
	Matériel et mobilier de bureau	10 686 469	199 324	177 001	10 517 607			188 776	9 205 280		1 312 326
	Matériel informatique	10 951 161	798 357	908 493	10 841 026			899 801	9 331 923		1 509 103
	Immobilisations corporelles en cours	1 499 828	100 040	80 700	1 519 168			-	82 688		1 436 480
	Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	1 092	789	1 092	789						789
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	155 665 461	1 877 374	1 671 108	155 672 340			1 543 098	82 000 713		73 671 627
	Participations et créances rattachées à des participations	5 117 958	100 615	800	5 216 129			-	352 548		4 863 581
	Autres titres immobilisés	701 740	14 710	509 825	190 968						190 968
	Prêts	1 278 770	140 413	159 854	1 274 988						1 274 988
	Autres	139 924	23 182	6 961	156 145				76		156 069
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	7 238 393	278 921	677 439	6 838 230			-	352 624		6 485 605
	TOTAUX	218 997 166	14 310 379	7 635 882	225 470 631			1 644 702	114 114 470		111 356 161

Note 1. Actif immobilisé (Voir tableau « Détail de l'actif immobilisé » ci-avant)

Les mouvements constatés sur l'actif immobilisé sont peu significatifs.

On peut cependant noter la diminution de -5 m€ du poste « immobilisations incorporelles en cours » ; celle-ci correspond à l'activation de 13 nouveaux projets liés à la diffusion et l'exploitation de la version centralisée d'Axinod dans le réseau des caisses. Cette activation génère consécutivement une augmentation du poste « logiciels, droits et valeurs similaires ».

Note 2. Détail des créances

Montants exprimés en €

Libellés	31/03/2015	31/03/2014
Immobilisations financières	6 838 228	7 238 393
- Dépréciation des participations et/ou immob. financières	- 352 624	- 155 574
	6 485 604	7 082 819
Adhérents et comptes rattachés	1 547 779 951	1 608 404 181
- Dépréciation des adhérents	- 71 099 897	- 70 839 095
	1 476 680 054	1 537 565 085
Créances personnel	69 970	185 363
Organismes sociaux	79 345	44 331
Etat, impôts et taxes	3 019	5 504
Autres débiteurs	19 151 377	18 870 725
- Dépréciation des autres débiteurs	- 3 169 487	- 2 612 068
	15 981 890	16 258 657
Charges constatées d'avance	1 649 355	2 111 885
Charges réglées sur congés : exercice N+1	77 457 515	75 315 538
	1 578 406 750	1 638 569 183

Note 3. Valeurs mobilières de placement

Détail du portefeuille

Données en €

LIBELLES	31/03/2015	31/03/2014
Obligations	90 187 318	148 596 037
Bons du Trésor et Bons de caisse à court terme	4 750 000	4 750 000
SICAV	1 681 979 542	1 050 688 728
FCP	3 414 359 591	3 951 419 527
TCN	20 450 000	192 090 700
Comptes à terme	182 629 017	187 577 621
Autres placements	843 386 518	777 090 564
Intérêts courus sur obligations, bons et valeurs assimilées	16 804 579	11 678 819
Valeur brute =	6 254 546 564	6 323 891 997
Provision pour dépréciation	7 824 610	21 361 987
TOTAL (NET)	6 246 721 955	6 302 530 009

Au 31 mars 2015, la valeur de marché du portefeuille hors intérêts courus s'élève à 6,25 Mds€.

Note 4. Charges et produits constatés d'avance

Les charges et produits constatés d'avance concernent essentiellement le montant des charges et produits techniques comptabilisés sur l'exercice comptable, mais concernant l'exercice congé 2015 (cf. Principes comptables 1. ci-avant sur la différence entre les exercices « comptable » et « congés »).

Charges constatées d'avance

Données en €

LIBELLES	31/03/2015	31/03/2014
Charges constatées d'avance	1 649 355	2 111 885
Charges réglées sur congés : exercice n + 1	77 457 515	75 315 538
TOTAL	79 106 870	77 427 423

Produits constatés d'avance

Données en €

LIBELLES	31/03/2015	31/03/2014
Produits constatés d'avance	9 509	1 178 352
Cotisations appelées sur congés : exercice n + 1	6 348 047 123	6 450 991 038
Cotisations émises sans engagement de congés	274 111 289	279 941 969
TOTAL	6 622 167 921	6 732 111 359

Note 5. Fonds gérés

Ce compte représente les fonds gérés par l'UCF pour le compte de l'OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics).

Les textes constitutifs de l'OPPBTP prévoient en effet que l'UCF (ex-Caisse Nationale de Surcompensation) assure la collecte des cotisations et le paiement des dépenses de l'OPPBTP.

A ce titre, des comptes financiers sont ouverts en banque au nom de l'UCF du réseau Congés Intempéries BTP.

Ces fonds figurent pour un montant identique à l'actif du bilan combiné sous la rubrique « Fonds gérés » et au passif sous la rubrique « Comptes gérés ».

Note 6. Fonds propres

Données en €	Réserves			Report à nouveau	Résultat	Total des fonds propres
	légale	statutaire	autres			
Situation au 31/3/12 =	1 086 396	368 883 235	271 663 084	34 105 774	- 101 328 756	574 409 732
Affectation du résultat 11/12	79 163	- 50 415 807	1 742 414	- 52 734 526	101 328 756	- 0
Rétrocessions				- 4 764 479		- 4 764 479
Résultat au 31/3/13	-	-	-	-	- 15 526 036	- 15 526 036
Autres				- 2 963 527		- 2 963 527
Situation au 31/3/13 =	1 165 559	318 467 428	273 405 498	- 26 356 758	- 15 526 036	551 155 690
Affectation du résultat 12/13	- 10 503	- 27 072 262	- 9 989 367	15 653 624	21 418 508	0
Rétrocessions			- 5 051 989	- 10 668 773	5 892 472	- 21 613 233
Résultat au 31/3/14					65 033 090	65 033 090
Situation au 31/3/14 =	1 155 056	291 395 166	258 364 141	- 21 371 907	65 033 090	594 575 546
Affectation du résultat 13/14	-	79 564 125	- 52 149 778	37 618 742	- 65 033 090	0
Rétrocessions				- 3 501 271		- 3 501 271
Résultat au 31/3/15					98 082 433	98 082 433
Autres				- 215 254		- 215 254
Situation au 31/3/15 =	1 155 056	370 959 291	206 214 363	12 530 311	98 082 433	688 941 454

Sur l'exercice clos le 31 mars 2015, une caisse a effectué une rétrocession pour un montant de 3,5 m€ au titre de l'exercice précédent.

Note 7. Provisions pour risques et charges

Données en €

NATURE	En début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	En fin d'exercice	
Provisions pour risques (technique & exploitation)	12 485 974	5 328 842	4 998 694	12 816 123	1
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	6 468 585	880 195	1 290 151	6 058 629	2
Provisions pour congés restant dus	273 849 683	243 481 307	241 059 944	276 271 046	
Provisions pour cotisations de retraite restant à rembourser aux employeurs	21 477 022	18 585 143	20 907 501	19 154 663	
TOTAUX	314 281 264	268 275 487	268 256 290	314 300 461	

1 Au 31 mars 2015, les provisions pour risques concernent essentiellement :

- l'UCF, pour la provision sur les cotisations PROBTP à payer au titre du 1er trimestre 2015 conformément aux règles comptables spécifiquement liées à l'activité de l'UCF et validées par le CNC le 2 novembre 2006. 2 684 626 €
- la caisse de la Réunion a ajusté sa provision destinée à couvrir le supplément de charges sociales que la caisse aurait à acquitter en cas de suppression des exonérations consenties dans le cadre des différentes lois d'orientation pour l'Outre-Mer. 6 563 928 €

2 13 entités comptabilisent leurs engagements. Au 31 mars 2015, le montant de la provision pour indemnités de départ en retraite comptabilisée s'élève à 6 m€. Conformément à l'option prévue à l'article 9, 3^{ème} alinéa du Code de Commerce, les provisions pour indemnités de départ en retraite ont été comptabilisées partiellement.

Note 8. Détail des dettes

Montants exprimés en €

Libellés	31/03/2015	31/03/2014	
Emprunts et dettes financières diverses	27 135 837	27 735 379	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 700 550	6 219 191	
Adhérents créditeurs	24 356 572	33 079 982	
Organismes professionnels	103 797 555	92 633 775	1
Dettes fiscales et sociales	203 002 664	159 407 380	
Autres dettes	546 027 886	620 320 864	2
	911 021 065	939 396 570	

1 Ce poste représente le montant des cotisations collectées par les caisses du réseau CI-BTP pour le compte des organismes de la profession

2 Au 31 mars 2015, ce solde concerne notamment :

- des dettes relatives à l'activité intempéries : 36 749 693 €
- des dettes relatives à l'activité congés :
 - indemnités congés connues au 31 mars 2015 et concernant la période allant jusqu'au 30 avril (période d'exercice des congés) 459 562 685 €
 - indemnités congés en instance d'affectation en compte adhérent ou en compte bancaire 15 359 824 €

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT COMBINE

Note 9. Résultat technique combiné

<i>Données en €</i>		
LIBELLES	Ex. 2014/2015	Ex. 2013/2014
Cotisations	6 699 293 001	6 701 922 126
Ristournes distribuées	- 585 744	- 5 659 604
Reprises sur provisions à caractère technique	265 892 770	270 175 394
Reprises sur provisions pour risques et charges	3 972 061	7 000 000
Produits techniques =	6 968 572 088	6 973 437 916
Indemnités	6 620 393 441	6 636 089 377
Pertes sur créances irrécouvrables	11 139 642	21 693 679
Dotations aux provisions à caractère technique	265 648 941	264 263 930
Dotations aux provisions pour risques et charges	3 779 014	-
Charges techniques =	6 900 961 038	6 922 046 986
RÉSULTAT TECHNIQUE	67 611 050	51 390 930

Le résultat technique de l'exercice 2014/2015 progresse en raison, notamment, de l'amélioration du résultat technique de la branche intempéries de l'UCF (cf. compte de résultat détaillé par nature p.4).

Note 10. Résultat d'exploitation combiné

Données en €		
LIBELLES	Ex. 2014/2015	Ex. 2013/2014
Autres produits de gestion courante	13 721 458	13 902 622
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	10 000 783	11 570 889
Transferts de charges d'exploitation	1 619 752	2 081 792
Produits d'exploitation =	25 341 993	27 555 303
Services et autres services extérieurs	46 636 909	42 874 542
Impôts et taxes	7 008 868	7 420 562
Charges de personnel	66 053 407	67 288 576
Autres charges de gestion courante	1 796 012	3 101 055
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	19 818 099	21 345 941
Impôts sur revenus financiers	5 674 008	4 294 977
Charges d'exploitation =	146 987 304	146 325 653
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 121 645 310	- 118 770 350

1 L'augmentation de cette rubrique est liée aux besoins du projet informatique SIU. Sont principalement concernés les postes sous-traitance et honoraires.

Note 11. Résultat financier combiné

Données en €		
LIBELLES	Ex. 2014/2015	Ex. 2013/2014
Revenus des titres de placement	34 110 455	28 572 987
Plus-values sur cessions de titres de placement	93 116 358	83 805 499
Majorations de retard et autres pénalités	16 845 611	21 952 730
Autres produits financiers	908 633	1 996 351
Reprises sur provisions à caractère financier	49 771 539	54 406 425
Transferts de charges financières	-	61 451
Produits financiers =	194 752 597	190 795 444
Moins-values sur cessions de titres de placement	2 469 925	5 932 103
Autres charges financières	4 205 368	5 146 476
Dotations aux provisions à caractère financier	36 006 899	47 494 504
Charges financières =	42 682 192	58 573 083
RÉSULTAT FINANCIER	152 070 406	132 222 360

1 Le résultat net de cession des titres de portefeuille s'élève à 90,6 m€ sur l'exercice contre 77,9 m€ l'an dernier.

Note 12. Résultat exceptionnel combiné

Données en €

LIBELLES	Ex. 2014/2015	Ex. 2013/2014
Produits exceptionnels de l'exercice	185 838	364 742
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	327 902	372 422
Prix de cession des immobilisations	88 727	28 919
Autres produits exceptionnels	206 837	212 867
Reprises de provisions à caractère exceptionnel	-	98 205
Produits exceptionnels =	809 303	1 077 156
Charges exceptionnelles de l'exercice	244 161	447 851
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	451 282	271 665
Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées	51 443	72 436
Autres charges exceptionnelles	7 618	-
Dotations aux provisions à caractère exceptionnel	8 513	95 054
Charges exceptionnelles =	763 016	887 007
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	46 287	190 149

AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors bilan

En matière d'indemnités de départ en retraite et sur la base des informations collectées au sein du réseau CI-BTP :

- 8 entités ont souscrit des assurances afin de couvrir leurs engagements au titre des indemnités de départ à la retraite de leurs salariés,
- 13 estiment et comptabilisent dans leurs comptes leurs engagements en matière de départ à la retraite (6 m€),
- 4 estiment leurs engagements en matière de départ à la retraite (1,8 m€),
- 3 entités n'ont pas communiqué leur engagement en matière de départ à la retraite.

Droit individuel à la formation (DIF)

Ce dispositif a été remplacé par le Gouvernement à compter du 1^{er} janvier 2015 par le Compte Personnel de Formation (CPF) ; ce dernier est géré dorénavant pour le compte des salariés par la CDC.



Effectif temps plein (ETP)

Sur la base des informations collectées au sein du réseau CI-BTP, l'ETP moyen annuel est de 976 salariés au titre de l'exercice 2015 contre 994 salariés au titre de l'exercice précédent.

Tableau des flux de trésorerie (TFT)

Conformément à l'exemption du 2 novembre 2006 accordée par le Conseil National de la Comptabilité, l'élaboration de ce tableau ne constitue pas une obligation.

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant